

## Dissertation Introduction au droit

Par **Anaïs97434**, le **20/09/2020** à **23:48**

Bonjour j'ai mon premier TD à faire mais j'ai des difficultés à le travailler.  
De plus mon professeur n'a pas fini son cours ce qui pose problème pour faire ma dissertation. J'aurais besoin d'aide pour faire mon plan.

Le sujet de la dissertation: « la règles de droit peut elle être dépourvue de portée normative ? »

Mon idée de plan est:

- La normativité de la règle de droit (I)
- La deflation de la normativité de la règle de droit (II)

Merci d'avance.

Par **LouisDD**, le **21/09/2020** à **16:55**

Bonjour

Et quelle serait votre problématique ? En effet, il est plus simple de construire un plan qui répond à une problématique, qui elle même découle d'une problématisation habile.

Définissez bien les termes du sujet, quelle différence entre une norme et une règle de droit, la formulation du sujet postule que la règle de droit a par principe une portée normative... Pour moi, comme ça à froid, la problématisation tournera autour du fait de savoir si la portée normative est un élément de caractérisation d'une règle de droit, et surtout de quoi cette portée normative va-t-elle distinguer la règle de droit, quel sort/qualification pour une règle de droit privée de portée normative, etc.

Cogitez bien et n'hésitez pas à revenir vers nous quand ce sera plus avancé !

Par **Snowflake**, le **22/09/2020** à **09:38**

Bonjour,

Vous avez déjà commencé à réfléchir à votre plan, c'est déjà un bon début ! Toutefois, il est bien plus simple de trouver un plan lorsqu'on a trouvé la problématique ! Quelle serait la votre ?

Votre sujet me fait penser à plusieurs problématiques . " Toute règle de droit est elle obligatoirement normative ?" / " Le caractère normatif de la règle de droit peut il être dissocié de cette dernier" ou encore " La portée normative de la règle de droit est elle obligatoirement présente ?". Bien entendu ce ne sont que des propositions, libre à vous de trouver votre propre problématique.

Enfin,comme l'a dit LouisDD, il est impératif de bien définir chaque terme du sujet. Pour cela je vous oriente vers un bon vieux dictionnaire juridique papier ( Le Dalloz est excellent) ou numérique ( le site toupie.org est mon préféré)

Bon courage

Par **Anaïs97434**, le **27/09/2020** à **21:46**

Merci beaucoup